

INVENTION. — Un nouveau produit originaire de Norvège vient d'être importé en France et en Angleterre. Il s'agit d'une pâte de bois composée de sciure, avec laquelle on peut fabriquer d'excellent papier.

Une trentaine de fabriques anglaises sont déjà alimentées par cette nouvelle matière première.

AUTRE INVENTION. — De nombreux essais viennent d'être faits en Amérique pour utiliser le pétrole comme combustible pour le puddlage de la fonte.

D'après les expériences faites, le haut fourneau, chauffé au pétrole, ne consommerait que 85 fr. de combustible au lieu de 85 fr., qu'il dépense par tonne de fonte, lorsqu'on emploie le charbon de bois.

LA MARINE MARCHANDE DE RUSSIE. — Nous relevons dans les publications du ministre de la marine en Russie, les chiffres suivants, sur le nombre des bâtiments marchands portant le pavillon moscovite :

Dans la mer Blanche	190
Dans l'Océan Pacifique	15
Dans la mer Caspienne	267
Dans les mers Noire et d'Azov	924
Golfs de Finlande	941

Total de la marine marchande 2,337 navires.

LA PLUS PETITE MAISON DE PARIS. — Nous avons découvert hier une curiosité généralement ignorée : c'est la plus petite maison de Paris.

Elle n'est située ni à La Villette, ni à Charonne, ni dans aucun quartier excentrique, mais bien au centre de la capitale, rue du Château-d'Eau, où elle porte le n° 39.

Ce n'est pas une bicoque en planches ou en plâtras, mais une maison en belle et bonne maçonnerie.

Sa hauteur est d'environ trois mètres, et sa profondeur de six ou sept pas. Sa façade n'a qu'un mètre de long. Pas de porte-cochère, et partant pas de concierge. Rien qu'une croisée au premier étage. Au rez-de-chaussée, une échoppe de savetier occupe toute l'étendue de la façade.

Le savetier se nomme Geoffroy, et c'est lui qui est propriétaire de la maison. Il y a là toute une histoire. En 1831, quand on forma la rue du Château-d'Eau, le savetier était déjà là, dans un petit renforcement.

Le propriétaire du terrain lui fit don, par testament, de l'emplacement qu'il occupait, et jamais il n'a voulu le vendre. Il a préféré y bâtir la microscopique maison dont nous venons de parler.

A droite et à gauche s'élevaient de somptueuses habitations modernes entre lesquelles disparaît presque l'immeuble du savetier, et ce n'est qu'avec un peu d'attention qu'on s'aperçoit que les grandes maisons en cachent une toute petite, la plus petite qui existe.

COMBAT CONTRE UN REQUIN. — Dernièrement, cinq jeunes soldats en garnison à Corfou faisaient une promenade en mer. Tout à coup leur bateau reçoit un choc violent, comme s'il venait de toucher une roche.

Un soldat, en se penchant, aperçoit un énorme requin, à qui il lance fortement une bouteille. Le monstre disparaît.

La promenade continue. En s'amusant à pêcher, un des soldats, nommé Hauson, tombe à l'eau et il s'efforce de regagner le bateau à la nage.

Au moment où ses camarades, qui avaient viré de bord pour aller au-devant de lui, allaient le repêcher, un d'eux s'écrie qu'il voit un requin à la poursuite d'Hauson.

Le nommé Flower saisit un couteau, s'élança à la mer, et, passant sous le requin, il lui plonge à plusieurs reprises son couteau dans le ventre. Mais déjà l'animal avait atteint le pauvre Hauson, dont il avait d'un coup de dent, coupé la jambe près du genou.

Flower nage vers son camarade, qu'il prend sur son dos, et il parvient à le rapporter dans le bateau, où l'on étanche le sang.

On regagne la terre, et à l'hôpital, on donne des soins au blessé, qui survivra. En revenant, les soldats ont capturé le requin blessé, et ils l'ont renfermé au vivier.

Le monstre pesait 234 livres; lorsqu'on l'a ouvert, on a trouvé dans son gosier la jambe d'Hauson, dont l'os était entièrement broyé.

On écrit de Constantinople : Le grand événement de la semaine est le vol commis à la Banque impériale ottomane, et dont on a déjà entendu parler. Le total des sommes volées, tant en espèces qu'en valeurs de toute sorte, est en espèces de quatre-vingt mille livres, soit deux millions de francs.

Le coupable est un sous-caissier de l'établissement, Arménien de nationalité et qui jouissait, bien à tort, comme il vient de le prouver, de la confiance de ses chefs. Le hasard seul l'a fait découvrir. Pris en quelque sorte sur le fait, cet employé infidèle a été arrêté et mis à la disposition de la justice. Ce n'est pas en une fois qu'il aurait pu enlever une somme de cette importance.

Il a donc avoué lui-même qu'il se livrait depuis quatre ans à ces soustractions, spéculant à la bourse avec l'argent volé, pendant toujours et continuant à puiser dans les caisses de la Banque, avec l'espoir de se refaire. C'est du moins ce qui résulte de son interrogatoire.

Sa manière de procéder était fort simple. Il remplissait dans les sacs du dépôt les pièces d'argent, et dans les paquets de banknotes, les billets de 5 livres par des billets de moindre valeur sans négliger d'y mettre le volume et le poids. C'est en transportant l'argent du dépôt à la caisse de service et de la caisse de service au dépôt, opération qu'il faisait régulièrement tous les jours, qu'il altérait les sacs d'or et les liasses de banknotes, dont il avait soin de ne plus se servir pour le service courant de la petite caisse.

On voit que cela aurait pu durer encore longtemps. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que l'on ne peut rien retrouver de ces 80 mille livres tout en ayant été englobées dans des spéculations malheureuses. Pour la Banque ottomane c'est donc une perte sèche, à moins que l'enquête, qui est ouverte sur cette triste affaire, ne révèle l'exis-

tence de quelque complice dépositaire d'une partie de ces valeurs.

Sans parler du contrôle qui devrait exister dans un établissement comme la Banque impériale ottomane, il n'est peut-être pas indifférent d'ajouter que l'auteur de ces détournements n'avait pour tout traitement que la modique somme de dix livres par mois, et que le poste de confiance qu'il occupait aurait dû être mieux rétribué, dans un pays surtout où la cherté de la vie devient excessive. Si ce malheureux employé avait été mieux payé, il est possible qu'il eût résisté à la tentation d'améliorer son bien-être par des moyens criminels. Rien n'est plus cher que le bon marché, a dit un économiste, et ceci, paraît-il, est aussi vrai pour les employés de commerce que pour le reste.

Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 23 décembre, matin. Hier, à eu lieu au grand hôtel, sous la présidence de M. Renouard, procureur général à la cour de cassation, le banquet offert par les amis de la Paix à sir Henry Richard.

Après un toast porté par M. Frédéric Passy à l'éminent membre du parlement anglais, sir Henry Richard a rappelé que la proposition faite au parlement en 1849 par M. Cobden pour arriver à la codification du droit des gens et à un système d'arbitrage international, fut renouvelée par lui en 1873 et obtint alors une majorité de dix voix. La reine d'Angleterre hésitant à prendre auprès des autres puissances l'initiative d'une semblable proposition, il parcourut alors, pour jurer par lui-même de l'opinion des différents états, la France, la Hollande, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la Hongrie, et ses idées reçurent partout l'accueil le plus sympathique.

En Italie, la chambre a adopté une proposition conforme à la sienne. Il a reçu d'ailleurs des lettres d'hommes politiques éminents qui appuieront sa proposition. L'orateur a terminé en faisant un appel chaleureux au patronage de la France sans le concours de laquelle aucune idée ne saurait être mise en pratique, parce que son influence n'est égalée par aucune autre, et que ses lois, sa littérature et sa langue sont universelles. On a dit que sa proposition n'est qu'une utopie, ajoute sir Henry Richard, mais on a dit que l'abolition de l'esclavage était aussi une utopie, et cependant il est aujourd'hui réalisé.

Ce discours a été très applaudi. Après avoir entendu M. Franck, de l'Institut, et M. de Pressensé, qui a porté un toast à l'Amérique et à l'Angleterre, dont l'exemple de conciliation ne saurait manquer d'être suivi par les autres nations, la réunion s'est séparée.

M. de Belcastel adresse une lettre rectificative au Journal des Débats, qui avait mal interprété, dit-il, celle qu'il avait adressée à l'Union. D'après M. de Belcastel, la souveraineté absolue ne réside qu'en Dieu, et celle qu'on est convenu d'appeler souveraineté nationale n'est qu'une souveraineté relative. Quand la première est méconnue il y a tendance à la tyrannie. Voilà pourquoi il faut rétablir la monarchie chrétienne, c'est-à-dire constitutionnelle. Mais le principe électif étant aujourd'hui le seul organe de la souveraineté nationale, qui en avait deux autrefois : le roi et la nation, M. de Belcastel déclare qu'il doit se reposer sur ces deux bases essentielles : d'abord l'intégrité du suffrage universel, et ensuite la représentation de la famille et de l'intelligence.

A l'occasion d'un différend qui lui a été soumis relativement à un contrat de la classe de 1871, qui avait été porté sur les tableaux de recensement de la ville où il était domicilié et sur ceux de la ville où étaient domiciliés ses père et mère, le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a décidé sur les conclusions conformes de M. Perret, ce qu'il est aux tribunaux civils qu'il appartient de statuer sur les questions relatives à l'état et aux droits civils des jeunes gens appelés à faire partie du contingent.

Paris, 23 décembre, 1 h. 35. On assure que la gauche doit déposer aujourd'hui une interpellation sur la convention conclue avec le représentant de l'impératrice.

M. Nigra a été reçu hier par le maréchal Mac-Mahon.

Tous les bruits d'une tentation des rapports avec l'Italie sont démentis.

La mort de Rochefort n'est pas confirmée.

Marseille, 22 décembre, soir. — On mande de Rome en date de ce jour : Les gardes nobles suivants ont été désignés par le pape pour aller remettre les chapeaux cardinaux aux nouveaux titulaires résidant à l'étranger :

Le marquis de Crispolti, pour Gran ; le chevalier Colagiacchi et le comte Saldini pour Paris ; le marquis de Cingio pour Cambrai ; le chevalier de Solis, pour Lisbonne ; le comte Sarezani, pour Venise ; M. de Serafini pour Salzbourg.

Rome, 22 décembre. — Sept gardes nobles pontificaux sont partis ce soir pour porter leur nomination aux nouveaux cardinaux qui résident à l'étranger.

Carthagène, 21 décembre, soir. — Le général de l'armée assiégeante, a envoyé aux assiégés un ultimatum demandant la reddition de la ville sans condition. Les insurgés ont repoussé l'ultimatum, déclarant qu'ils résisteront jusqu'à la dernière extrémité.

Penang, 22 décembre. — Les forces hollandaises de terre et de mer, avec des canons de fort calibre canonent la citadelle de Kratori. — Le général Vanvrieter a demandé au Sultan d'Atchin de se rendre sans conditions.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Liverpool, 23 décembre. (Dépêche de M. Busch, représenté à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b. Marché loud.

Havre, 23 décembre. (Dépêche de M. Busch, représenté à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 800 b. Marché faible. Georgie chargeant 97 1/2 Louisiane 103. — Recettes 87,000.

AVIS DIVERS

ANVERS, 22 décembre. — Cotons : On a vendu aujourd'hui 28 balles coton Louisiane disponible à fr. 103 ; 100 balles coton du Bengale disponible à fr. 49 et 21 balles coton Louisiane disponible à fr. 100 1/2 par 50 kilos.

Laines : On a vendu aujourd'hui 65 balles laine en suint de la Plata.

BORDEAUX, 20 décembre. — Laines : On a vendu 30 b. Buenos-Ayres à fr. 177.50 et 27 b. peaux de moutons de B.-A. à fr. 143 par 100 kilos.

MARSEILLE, 19 décembre. — Laines : Les affaires continuent à avoir un petit courant, sans changement dans les prix ; les qualités de Perse ont donné lieu cette semaine à quelques achats assez importants ; les autres restent fermes, sans grande demande. On a vendu, en somme, 1301 balles dont voici le détail : 682 Perse suint de Caracach suint de fr. 77.50 à 92.50 les 50 kil. ; 100 Kassapachi fine à fr. 140 ; 2° à fr. 107.50 ; 20 Udigris Casabianca à fr. 100 net ; 50 Beldia à fr. 95 net ; 20 Sansum à fr. 80 ; 23 Georgie 2° tonte grises (anciennes) à fr. 57-50 net ; 20 Angora à fr. 75 ; 24 Constantine suint à fr. 92.50 ; 175 Bagdad à prix secret ; 68 Italie à fr. 3.65 net ; 20 Maroc lavés de fr. 2.20 à 2.30 net ; 24 Siga-lavés diverses à divers prix ; 75 laines diverses à divers prix.

HAVRE, 22 décembre. — Cotons. — Nous commençons la semaine avec des affaires toujours très suivies pour les besoins de la consommation ; comme les recettes restent très fortes en Amérique, on se montre généralement assez vendeur, ce qui donne quelques facilités dans les cours. On ne fait toutefois pas de baisse quelque peu marquée, et quelques lots s'obtiennent seulement avec concession de 1/2 fr. Le très ordinaire Louisiane vaut 109 fr., le Georgie de 100 à 101 fr. — Nous avons de nouveaux renforts à la mare.

A livrer, on a fait du bary good ordinary Louisiane à 95 fr., du low middling en charge à 104 fr., du strict middling en mer à 111 fr. — En Georgie, on obtiendrait du low middling chargeant à 98 fr. 50. — A terme, on est resté preneur de Louisiane décembre à 104 fr. 50 et des mois suivants à 101 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 2,231 b.

Laines. — Il a été réalisé des affaires assez majeures en provenances de la Plata, et on note ainsi 369 b. Buenos-Ayres, suint, de 119 à 195 fr. ; 16 Levant suint, à 140 fr.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE a été, sans contredit, l'événement le plus considérable de l'année qui va finir. Beaucoup de personnes avaient eu le projet, bien naturel, d'aller contempler les merveilles industrielles et artistiques rassemblées dans le palais grandiose du Prater ; mais les bruits exagérés du choléra, la cherté des vivres et des logements qui a été un moment excessive, ont dérangé ces projets et empêché bien des visiteurs d'aller voir du spectacle imposant offert par la capitale autrichienne, du 1^{er} au 2 novembre 1873.

Fort heureusement pour ceux qui n'ont pas vu, le Journal illustré de l'Exposition Universelle de Vienne, organe officiel de la commission royale de Hongrie, publié en français, à Paris, rue Richelieu, 112 (1), a reproduit, pour ainsi dire, jour le jour, par la plume et le crayon, les différentes phases de ce grand tournoi international ; et l'administration vient de mettre en vente un magnifique volume in-folio, richement relié et doré, comprenant les 40 livraisons parues, soit 640 pages de texte et plus de 350 gravures, qui forment le compte rendu le plus complet et le plus varié de cette exposition si remarquable, autour de laquelle tant d'intérêts et de besoins industriels et commerciaux viennent se grouper. Le caractère officiel de cette publication donne, en outre, aux lecteurs une garantie d'exactitude et d'authenticité pour tous les renseignements qu'elle contient. Enfin, son prix modéré met l'ouvrage à la portée de tous et en fait une étreinte utile, instructive et agréable pour le jour de l'an. (Voir aux annonces.)

Nous recommandons aux malades atteints de maladies de poitrine, la lecture de la brochure *Génération de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique*, 3^e édition, avec traitement nouveau, par le Docteur Jules Boyer, de Paris.

Cet ouvrage renferme l'attestation de nombreux cas de guérison envoyés par les médecins ou les malades reconnaissants. Envoi franco contre 1 fr. 50 en timb.-poste, à l'éditeur, A. DELAUNAY, libraire, 23, place de l'École-de-Médecine, Paris.

A Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien. 5364

(1) A Roubaix, à la librairie Alfred Roboux.

LE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX DE M^{rs} S. A. ALLEN, est employé depuis 40 ans en Angleterre et en Amérique ; c'est la seule préparation qui rende positivement aux cheveux blancs ou gris, leur couleur primitive, la beauté et le lustre de la jeunesse. Une amélioration sensible se produit immédiatement. Prix : 8 fr. le flacon. — Dépôt : à Paris, 35, boulevard Haussmann, et à Roubaix, chez M. Emile Leignel, 48, rue du Vieil-Abreuvoir. Et chez tous les principaux coiffeurs et parfumeurs. 3845.

SANTÉ À TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, gastrites, gastralgies, vents, aigreurs, acidités pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, pituites, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, toux, désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc. L'heureuse guérison de S. S. le Pape.

Rome, 21 juillet. — La santé de Saint-Père est excellente ; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellent *Revalésière de Du Barry*, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants.

(Gazette du Midi, Marseille.) Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements. Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la *Revalésière* l'a ramené. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil. ; 2 fr. 25 ; 1/2 kil. ; 4 fr. ; 1 kil. ; 7 fr. ; 12 kil. ; 60 fr. — Les *Biscuits de Révalésière*, en boîtes de 4.7 et 60 fr. La *Revalésière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 centimes ; de 576 tassés, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : lesbotistade 32 et 60 fr. (franco) — Dépôt chez MM. COLLE, pharmacien, et MORELLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 b.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements. Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la *Revalésière* l'a ramené. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil. ; 2 fr. 25 ; 1/2 kil. ; 4 fr. ; 1 kil. ; 7 fr. ; 12 kil. ; 60 fr. — Les *Biscuits de Révalésière*, en boîtes de 4.7 et 60 fr. La *Revalésière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 centimes ; de 576 tassés, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : lesbotistade 32 et 60 fr. (franco) — Dépôt chez MM. COLLE, pharmacien, et MORELLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 b.

DENTS ET DENTIFERS

PERFECTIONNÉS facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garantis. DENTS ET DENTIFERS, système américain SANS RESORTS Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER DENTISTE 66, rue d'Angleterre, LILLE

BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE

VALEURS	Cl. précéd.	Closure	Hauss.	Baisse
A TERME				
3 0/0	58.20	58.37	0.17	
5 0/0 1871	93.25	93.40	0.15	
5 0/0 1872	93.21 1/2	93.47	0.25	
B. de France	43.70 1/2	43.65		0.05
B. de Paris	1077.50	1077.50		
Foncier	820.00	820.00		
Mobilier	320.00	321.25	1.25	
Général	538.75	537.50	0.50	
Est	493.75	493.75		
Lyon	885.00	888.75	3.75	
Midi	615.00	615.00		
Nord	600.00	604.00	4.00	
Orléans	832.50	832.50		
Ouest	600.00	600.00		
Gaz	715.75	715.75		
Suez	428.25	428.75	0.50	
5 0/0 Italien	61.92	61.95	0.03	
Espagnol	357.50	357.50		
Lombards	375.25	375.25	1.25	
Autrichiens	758.75	757.50	1.25	

COMPTANTS

3 0/0	58.20	58.25	0.05	
5 0/0 libéré	93.20	93.25	0.05	
5 0/0 non-lib.	93.22	93.30	0.07	
4 1/2 0/0	83.90	83.75	0.15	
Morgan	513.75	513.75		
Ville 1869	290.00	289.50	0.50	
1871	255.75	255.75		
Obl. 3 0/0 Est	270.00	269.75	0.25	
» Lyon	281.00	279.50	0.25	
» Midi	278.75	279.50	0.75	
» Orléans	284.00	284.00	2.00	
» Vendée	228.00	228.75	0.75	
Orléans à Ch.	226.25	227.50	1.25	
Orl. Rouen N.	220.00	220.00		
» (Sud)	210.00	210.00		

BANQUE

3 0/0 Esp. Int.	13 7/8	13 3/16	1/16	
30/0 Esp. Ext. 69	17 9/16	17 3/8	3/16	
5 0/0 Turc	47 3/4	47.43	0.07	
50/0 Péruvien	66 1/8	65 3/16	1/16	
Immobilier	200.00	200.00		

MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT, Or en barre à 1000/1000 le k. 3,434 fr. 44 c. 1/2 pièces de 50 fr. 100 1/2 à 11 50

A. en barre à 1000/1000; le k. 3,434 fr. 44 c. 1/2 pièces de 50 fr. 100 1/2 à 11 50

Platons à colonnes Perlins. 5 50 à 5 50

Id. mexicains. 5 50 à 5 50

Agios d'Amérique (0 1/2). 32 30 à 32 30 1/2

Souverains Angl. 25 3/4 à 25 3/4 1/2

Banknotes. 25 3/4 à 25 3/4 1/2

Dollars. 12 1/2 à 12 1/2

BONS DU TRÉSOR

CHANGES	A trois mois	A courté échéance
Amsterdam	123 1/2	123 1/2
Bombay	123 1/2	123 1/2
Bremer	123 1/2	123 1/2
Calcutta	123 1/2	123 1/2
Canton	123 1/2	123 1/2
Colon	123 1/2	123 1/2
Hankow	123 1/2	123 1/2
Hongkong	123 1/2	123 1/2
Manille	123 1/2	123 1/2
Panama	123 1/2	123 1/2
Peking	123 1/2	123 1/2
Shanghai	123 1/2	123 1/2
Singapour	123 1/2	123 1/2
Tientsin	123 1/2	123 1/2
Yokohama	123 1/2	123 1/2

BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE

Deux heures. — Le calme de la Bourse d'aujourd'hui est encore plus étonnant que celui de la semaine dernière.

Nous n'avons aucune variation à signaler sur les cours de début, qui étaient ceux de clôture de samedi dernier.

Les dispositions du marché nous donnent peu d'espoir de voir renaitre les affaires ; nous sommes fatalement condamnés à attendre les derniers jours du mois pour voir revenir l'activité qui manque à notre Bourse.

Quelques jours avant la réponse des primes, chacun des deux partis de la spéculation cherchera sans doute à se rendre maître du marché, et ce n'est qu'à ce moment-là qu'il faut compter sur un mouvement quelconque.

Les engagements sont si peu importants, qu'il est bien probable qu'un essai de la part des spéculateurs ne sera tenté avant les derniers jours de décembre, afin de donner une direction suivie au marché.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont sans changement.

Le Mobilier français, après avoir été très recherché au début avec 5 fr. de hausse sur samedi dernier, est retombé à 320.

Les Autrichiens et les Lombards sont fermes, sans changement dans les cours.

Les actions du canal de Suez sont offertes à 427.

Le transit, pendant la décade du 11 au 20, a été de 32 navires et la recette de 679,000 fr.

La Délégation